21982 - Il veut une chose qui lui permette d’améliorer sa vie religieuse et sa vie profane

question

Pouvez-vous nous donner un conseil qui nous permette d’améliorer notre vie religieuse et notre vie profane ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L’imam Ahmad ibn Taymiyya fut interrogé en ces termes :

ô Maître, imam, héritier des ancêtres pieux, modèle des dernières générations, le plus illustre de ceux que j’ai rencontré dans les pays du Levant et du Couchant, Taqui ad-dine, Aboul Abbas, Ahmad ibn Taymiyya, daigne nous donner une recommandation apte à améliorer notre vie religieuse et notre vie profane...

Ibn Taymiyya (puisse Allah le Très Haut lui accorder sa miséricorde) a répondu en ces termes : « S’agissant d’une recommandation, je n’en connais pas de plus utile que celle faite par Allah et Son messager pourvu qu’elle soit bien comprise et appliquée. Le Très Haut a dit : Nous avons enjoint à ceux auxquels avant vous le Livre fut donné, tout comme à vous-mêmes :Craignez Allah.. (Coran, 4 :131).

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui)donna à Muadh, son envoyé au Yémen, une recommandation conçue en ces termes : ô Muadh, crains Allah où que tu sois, remplace la mauvaise action par une bonne pour qu’elle l’efface, et réserve aux gens un traitement qui traduit un bon caractère . Muadh occupait un haut rang auprès du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). C’est pourquoi ce dernier lui dit : ô Muadh ! Je t’aime vraiment . En plus, il le plaçait derrière lui sur sa monture. Il a été rapporté à propos de Muadh qu’il était le plus éminent savant de la Umma en matière du licite et de l’illicite et qu’au jour de la Résurrection il devancera les

ulémas d'un pas. Une des marques de son mérite est qu'il fut envoyé par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui)au Yémen en tant que prédicateur, mufti et gouverneur. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui)le comparait à Abraham. Or celui-ci était le guide des gens.

Ibn Massoud (P.A.a) disait que Muadh était un guide pieux et n'était point du nombre des associateurs ; il entendait ainsi le comparer à Abraham (psl). Si on la comprend bien , elle explique la recommandation coranique allant dans le même sens.

Son caractère général s'explique par le fait que le fidèle serviteur à deux droits à acquitter : celui d'Allah, le Puissant et Majestueux et celui de Ses serviteurs. Quant au premier droit, il fait parfois l'objet de manquements. Ceux-ci peuvent consister soit à ne pas exécuter un ordre ou à commettre un interdit. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : crains Allah où que tu sois . Cette phrase a une portée générale. Et l'expression où que tu sois confirme le besoin que l'on a de faire preuve de la crainte (d'Allah) intérieurement. Et puis il a dit : remplace la mauvaise action par une bonne pour l'effacer . C'est parce que quand le médecin constate que le malade a absorbé une substance nocive, il lui prescrit un médicament qui la neutralise. Le péché est presque inévitable pour le serviteur. Le vrai intelligent est celui qui ne cesse d'accomplir de bonnes actions qui effacent ses mauvaises actions.

Dans la construction de la phrase (arabe) le terme sayyi'a (mauvaise action) est placé avant, bien qu'ayant la fonction d'objet direct, parce que le locuteur entend insister davantage sur son effacement que sur l'accomplissement de la bonne action. C'est comme la parole du Prophète à propos de l'urine du bédouin : Déversez là-dessus un seau d'eau .

Les bonnesactions doivent être de la même espèce que les mauvaises (à effacer). Car c'est ce qui permet à l'effacement d'être parfaitement efficace. Les effets des péchés sont éradiqués par des choses dont celles-ci : le repentir et la demande de pardon sans repentir. En effet, Allah peut accepter cette demande sans que son auteur se soit auparavant repenti. Mais si l'on peut réunir le repentir et l'imploration du pardon, c'est plus parfait. La troisième chose consiste dans les bonnes œuvres expiatoires.

S’agissant des actes expiatoires déterminés, comme celui recommandé à une personne qui accomplit l’acte sexuel au cours d’une journée de Ramadan, celui recommandé à un homme qui assimile sa femme à sa mère (entendant jurer de ne plus coucher avec elle), celui recommandé au pèlerin qui viole certains interdits ou n’observe pas certains devoirs du pèlerin et celui recommandé au pèlerin qui tue un animal dans le cadre d’une opération de chasse ; ses actes expiatoires-là comportent quatre espèces : hady (sacrifice animal) affranchissement (d’un esclave), aumône et jeûne.

Quant aux actes expiatoires indéterminés, l’exemple en fut donné par Houdhayfa quand il dit à Omar : « L’épreuve que l’homme subit à travers la personne de sa femme, à travers ses biens et ses enfants peut être conjurée grâce à la prière, au jeûne, à l’aumône, à la recommandation du bien et à l’interdiction du mal. Ceci a été confirmé par le Coran et les hadith authentiques qui indiquent la vertu propitiatoire et expiatoire des cinq prières, de la prière du vendredi, du jeûne, du pèlerinage et de l’ensemble des actes à propos desquels l’on dit : Quiconque dit ou fait.. obtiendra le pardon ou aura ses péchés antérieurs pardonnés . Ces actes sont très nombreux. On peut les trouver dans les Sunan et plus particulièrement dans les ouvrages qui traitent des actes méritoires.

Sache que l’on doit faire de ce qui précède l’objet de sa plus grande préoccupation parce que nous vivons à une époque marquée par une décadence comparable dans certains de ces aspects à celle qui avait précédé l’avènement de l’Islam. C’est une époque où, dès que l’on est majeur, on subit même si l’on grandit au sein de gens religieux et bien instruits, de nombreuses influences constituant des résidus de l’époque païenne… que dire de celui qui n’aurait pas grandi dans un tel milieu ?

Selon un hadith d’Abou Said rapporté dans les Deux Sahih le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui)a dit : « vous suivrez vos devanciers de la même manière que des flèches se suivent (pas à pas) au point que s’ils s’étaient introduits dans le trou d’un lézard, vous le feriez…

– ô Messager d’Allah ! (Parlez-vous) des Juifs et Chrétiens ?

– qui d'autres ?

Cette information est corroborée par la parole du Très Haut : Ils jouirent de leur lot (en ce monde) et vous avez joui de votre lot comme ont joui vos prédécesseurs de leur lot. (Coran, 9 :69). D'autres hadith cités dans des recueils jugés authentiques et d'autres jugés beaux confirment le contenu du hadith susmentionné.

L'attitude stigmatisée (ci-dessus) peut s'étendre au milieu religieux en particulier, comme beaucoup d'ancêtres pieux dont Ibn Uyayna l'ont déclaré. En effet, bon nombre des comportements reprochés aux Juifs ont été constatées chez ceux qui se réclament des sciences religieuses. De même, beaucoup des comportements reprochés aux Chrétiens ont été constatés chez certains de ceux qui se réclament des sciences religieuses. Cela est perceptible pour celui qui a une bonne compréhension de la religion musulmane et peut analyser les conditions des gens à sa lumière.

S'il en est ainsi, celui dont Allah a ouvert la poitrine (le cœur) à l'Islam jouira d'une lumière provenant de son Maître. Auparavant il était mort puis a été ressuscité par Allah qui l'a doté d'une lumière qui guide ses pas parmi les gens. Celui-là ne manque pas de déceler (dans la société musulmane)les conditions d'une vie païenne et la voie empruntée par les deux communautés : celle qui encourt la colère divine et celle qui vit dans l'égarement : les Juifs et les Chrétiens. Ce qui lui permet de savoir qu'il partage partiellement leur épreuve.

Rien n'est plus utile à l'élite et au commun des gens que de s'adonner à ce qui peut délivrer leurs âmes des pièges, à savoir le remplacement des mauvaises actions commises par de bonnes actions et tout ce qui a été recommandé par le Sceau des prophètes en matière de bonnes actions, de bonnes qualités et de bonnes mœurs.

Les péchés sont effacés aussi par les épreuves infligées à l'homme et qui englobent tout ce qui porte préjudice aux biens , à l'honneur, aux personnes etc. et qui ne dépend pas de l'homme.

Après avoir traité à travers ces deux phrases ce que l'on doit à Allah en fait de bonnes œuvres destinées à réparer ce qui doit l'être, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a

dit : Réserve aux gens un traitement qui traduit un bon caractère . C'est un droit pour les gens. Faire preuve d'un bon caractère dans sa manière de traiter avec les gens consiste essentiellement à renouer grâce au salut avec celui qui a opté pour la rupture, à rester généreux (à son égard), à prier pour lui, à demander pardon pour lui, à lui rendre hommage, à lui rendre visite. Cela consiste encore à prodiguer biens et autres avantages à celui qui a commis à votre égard une injustice touchant votre sang, vos biens ou votre honneur. Certaines des choses susmentionnées constituent des obligations et d'autres sont (simplement) recommandées.

Quant à la noblesse de caractère qu'Allah a attribuée à Muhammad (bénédiction et salut soient sur lui) elle résume la religion qui représente l'ensemble des ordres divins. C'est ce que Mudjahid a dit. C'est aussi l'interprétation pratique du Coran dont Aïcha parle ainsi : Son caractère reflétait le Coran .Ce bon caractère revient en réalité à se conformer avec empressement et gaieté de cœur à ce qu'Allah le Très Haut aime.

Pour expliquer que tout ce qui précède s'intègre dans la recommandation divine (Coran ,4 :131), (disons) que le terme taqwa (la crainte d'Allah) désigne l'exécution de tout ce qui est ordonné ou recommandé par Allah et l'abandon de tout ce qui est interdit ou réprouvé par Lui. Ceci englobe les droits d'Allah et les droits des humains. Cependant, si le hadith de Muadh a explicité précisément le sens de la taqwa c'est parce que ce vocable est parfois usité pour désigner la crainte du châtiment qui pousse le croyant à s'éloigner des interdits.

Le hadith suivant d'Abou Hourayra (P.A.a) cité et déclaré authentique par at-Tirmidhi abonde dans le même sens : « On a dit : ô messager d'Allah ! Qu'est –ce qui fera entrer le plus grand nombre de gens au paradis ?

– La crainte d'Allah et le bon caractère

– Et au'est –ce qui fera entrer le plus grand nombre de gens en enfer ?

– la bouche et le sexe .

Selon le Sahih, Abdoullah ibn Omar a rapporté que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient

sur lui) a dit : Les croyants animés de la foi la plus parfaite sont ceux qui possèdent le meilleur caractère . Il établit ainsi un lien entre la perfection de la foi et la perfection morale. Or il est bien connu que toute la croyance se résume dans taqwa-Allah (la crainte d'Allah). Mais il n'est pas possible de donner ici l'explication exhaustive des fondements de la taqwa car elle résume toute la religion. Cependant la principale source du bien réside dans la sincérité du fidèle serviteur à l'endroit de son Maître aussi bien dans l'adoration qu'il Lui voue que dans la demande de Son secours.

C'est dans ce sens que le Très Haut dit : C' est Toi (Seul) que nous adorons, et c' est Toi (Seul) dont nous implorons secours. (Coran, 1 : 5) et : Adore- Le donc et place ta confiance en Lui. (Coran, 11 :123)et : en Lui je place ma confiance et c' est à Lui que je retourne (repentant) (Coran, 42 :10) et : recherchez votre subsistance auprès d' Allah. Adorez- Le et soyez- Lui reconnaissants. (Coran, 29 :17).

Le serviteur doit empêcher son cœur de s'attacher aux créatures pour les avantages qu'elles lui procurent ; il doit cesser d'œuvrer pour elles et se préoccuper de son Maître Très Haut. Il y parviendra grâce à un recours permanent à l'invocation chaque fois qu'il éprouve un besoin ou une crainte ou autre chose et grâce encore à une action conforme à ce qu'Il aime…

Il est impossible de décrire ce que peut obtenir celui qui règle sa vie sur ce qui a été dit ci-dessus.